

QUATRIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mercredi, le 13 avril 2022 à 19 h
Par visioconférence

PRÉSENCES :

M ^{me} Marie-Hélène Felt	Présidente (2023)
M. Arnaud Desbiens	Trésorier (2024)
M ^{me} Mikchéla St-Louis	Secrétaire (2023)
M ^{me} Nadia Aubin-Horth	Administratrice (2024)
M. Bernard Drouin	Administrateur (2024)
M ^{me} Carolle Dussault	Administratrice cooptée (2023)
M ^{me} Amélie Laliberté	Administratrice (2024)

ABSENCES :

M ^{me} Audrey Collin	Administratrice cooptée (2023)
M. David Weiser	Conseiller municipal, district du Plateau
M ^{me} Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district St-Louis-Sillery
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, aucune autre personne n'assiste à l'assemblée.

1 Ouverture de l'assemblée

Tous les officiers ayant été démis de leur fonction à la suite de l'assemblée générale, M. Dave Gagnon-Pelletier agit à titre de président d'assemblée et ouvre la séance à 22 h 25.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Mikchéla Saint-Louis , DÛMENT APPUYÉE PAR M. Arnaud Desbiens, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

3 Nomination de membres cooptés

RÉSOLUTION 22-04-01

Concernant la nomination de deux administratrices cooptées au sein du conseil de quartier

CONSIDÉRANT QUE les candidatures de M^{me} Carolle Dussault et M^{me} Audrey Collin à titre de membres cooptées sont complètes et conformes ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Nadia Aubin-Horth, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Arnaud Desbiens, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer M^{me} Carolle Dussault et M^{me} Audrey Collin comme administratrices cooptées au sein du conseil d'administration, leur mandat commençant maintenant et se terminant en avril 2023.

4 Nomination des officiers du conseil de quartier

RÉSOLUTION 22-04-02

Concernant la présidence du conseil de quartier de Saint-Louis

M^{me} Amélie Laliberté propose M^{me} Felt. En l'absence d'autres propositions, M^{me} Marie-Hélène Felt est élue présidente par acclamation.

RÉSOLUTION 22-04-03

Concernant le secrétariat du conseil de quartier de Saint-Louis

M. Bernard Drouin propose M^{me} Saint-Louis. En l'absence d'autres propositions, M^{me} Mikchéla St-Louis est élue secrétaire par acclamation.

RÉSOLUTION 22-04-04

Concernant la trésorerie du conseil de quartier de Saint-Louis

M^{me} Carolle Dussault propose M. Desbiens . En l'absence d'autres propositions, M. Arnaud Desbiens est élu trésorier par acclamation.

RÉSOLUTION 22-04-05

Concernant la vice-présidence du conseil de quartier de Saint-Louis

M^{me} Marie-Hélène Felt propose M^{me} Aubin-Horth. En l'absence d'autres propositions, M^{me} Nadia Aubin-Horth est élue vice-présidente par acclamation.

▪ **Nomination des signataires des effets bancaires**

RÉSOLUTION 22-04-06

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2022;

Considérant que lors de l'assemblée ordinaire du 13 avril 2022, M^{me} Marie-Hélène Felt est élue présidente, M^{me} Mikchéla St-Louis, secrétaire, et M. Arnaud Desbiens, trésorier du conseil d'administration du conseil de quartier ;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le trésorier ou le secrétaire ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Amélie Laliberté, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Bernard Drouin, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M^{me} Marie-Hélène Felt présidente, M^{me} Mikchéla Saint-Louis, secrétaire, et M. Arnaud Desbiens, trésorier, signataires des effets bancaires à compter du 13 avril 2022.

RÉSOLUTION 22-04-07

Concernant le paiement des procès-verbaux du 13 avril 2022

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Marie-Hélène Felt, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Nadia Aubin-Horth, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 100 \$ pour la rédaction des procès-verbaux de l'assemblée générale et de l'assemblée ordinaire du 13 avril 2022.

5 Divers

M. Dave Gagnon-Pelletier fera parvenir la liste des membres et de leurs coordonnées prochainement. La liste doit toutefois demeurer confidentielle.

Étant donné que M. Riverain s'est montré intéressé, mais qu'il n'a pas déposé sa candidature lors de l'assemblée générale, M. Gagnon-Pelletier le contactera par courriel pour connaître son intérêt à se présenter comme administrateur.

Le chèque de 3 000 \$ reçu pour le projet 2022 de sécurité routière sera encaissé prochainement.

6 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Felt lève la séance à 22 h 45. La prochaine assemblée ordinaire aura lieu en virtuel le 11 mai 2022.

M^{me} Marie-Hélène Felt
Présidente

M^{me} Mikchéla St-Louis
Secrétaire